

COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/12/2024 / Délibération N°20241216_16

Date de la convocation 10/12/2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-quatre et le 16/12/2024
À **18 heures 00**, le Conseil Municipal de
cette commune, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances sous la
présidence de Philippe BRUN.

Présents : 7

Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstentions : 0

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE	Absent excusé	Thierry MICHEL
Absent excusé	Michel RIBES	X	Alain ROMEAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Délibération portant attribution d'une subvention à l'association des anciens combattants

Le Maire RAPPELLE au conseil municipal qu'il avait été décidé d'attribuer une subvention de à l'association des anciens combattants pour l'année 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

De verser la somme de 250 ,00 € à l'association des anciens combattants.



Philippe BRUN, Maire des Estables